Publishd Dec. 7—1899

# La Consommation du Vin en France?

**Ce qu'on en dit aux Etats-Unis**

Sous ce titre : *Décroissance de la consommation du vin en France,* nous trouvons dans le journal américain *The Evening Sun*, édition de Wall-Street, ce qui veut dire édition de la Bourse, l'article suivant, dont les inexactitudes et le caractère suggestif sont bien faits pour soulever les protestations du commerce et de la viticulture. Qu'on en juge :

« La consommation du vin en France, dit M. le consul Tourgée, de Bordeaux, est en décroissance ; et ceci parce que l'on croit que le produit de la vigne peut être falsifié d'une manière pernicieuse. On a eu tout d'abord recours au cidre extrait de pommes de Normandie et de Bretagne ; mais les récoltes de pommes créèrent la nécessité de s'adresser ailleurs, et comme l'importation du cidre était impossible à cause des droits prohibitifs, on a dû trouver quelque chose pour le remplacer.

» Ce remplaçant devait avoir pour le Français les qualités suivantes : Un goût plaisant et fruité et être bon marché ; de là est née la *piquette*. C'est un breuvage pétillant et fruité composé de pommes, de raisins secs et d'eau, que l'on tient ensemble jusqu'à fermentation prise, qu'on met en bouteilles avec addition d'un peu de sucre ou bien qu'on tire directement du tonneau. Ce breuvage parfumé est *en général* inoffensif, coûte deux sous le verre à la buvette. Avec un franc un homme peut se régaler pendant deux heures à la buvette, et sans presque que cela développe assez de fumées alcooliques pour empâter la langue.

» La recette donnée à M. Tourgée par un fabricant de Bordeaux est la suivante :

» Cinq livres de raisins secs, cinq livres de pommes sèches et dix-neuf litres d'eau. Mettre le tout dans un fût défoncé et laisser reposer pendant trois jours ; mettre en bouteilles en ajoutant à chaque bouteille une demi-cuillerée à café de sucre et un morceau de cannelle. On varie le parfum à ajouter, selon le goût du consommateur.

» C'est véritablement un breuvage fort agréable pour l'été, ajoute M. Tourgée, et si on le faisait aux Etats-Unis, il pourrait prendre la place de quelques-unes de nos mystérieuses décoctions avec un véritable avantage pour la santé.

» L'intérêt spécial qu'offre aux Américains la piquette vient de ce qu'elle est faite avec des poires sèches importées des Etats-Unis. En 1898, il s'est bu en France 1 million 875,000 hectolitres de ce breuvage pétillant, tandis qu'en 1897 le chiffre n'avait été que de 1 million 295,000 hectos. Les pommes employées pour cette fabrication sont de la plus mauvaise qualité, tombées par le vent ; elles sont coupées en tranches avec la peau, les pépins et les vers, sans tenir compte ni de la qualité, ni de la variété ; il faut cependant excepter deux cas :

» 1° Les tranches minces doivent être bien séchées et soigneusement empaquetées, de manière à ne pas noircir ou s'échauffer pendant le voyage. Les tranches doivent être blanches et parfumées, autrement on ne pourrait les vendre ;

» 2° Il ne faut pas employer des fruits pourris ou trop mûrs, parce que cela donne une couleur trop foncée au produit et que la vente ne produirait pas un prix assez élevé pour payer le fret.

» La consommation de ce breuvage s'accroît rapidement et la production du cidre a l'air d'être si minime cette année, que la demande en sera encore vraisemblablement augmentée.

» Fait avec des fruits bien choisis, nous trouverions dans ce breuvage une acquisition de grande valeur pour la consommation de famille, car on peut en faire une petite quantité à la fois et qu'il est tout à la fois pétillant et inoffensif ».

Cette note qui, vraisemblablement, fait le tour de la presse du Nouveau-Monde, puisque *The Evening Sun* l'a puisée dans le *Philadelphie Ledger*, contient des inexactitudes qu'il est de notre devoir de relever.

D'abord, il n'est pas vrai que la consommation du vin diminue en France. Si des consommateurs abandonnent cette boisson, il en est de nouveaux qui viennent sans cesse faire compensation et au delà.

Voici les chiffres officiels de la consommation du vin en France frappée par l'impôt depuis dix ans :

| | hectolitres. |
|---|---|
| 1888 ..... | 26.108.000 |
| 1890 ..... | 28.021.000 |
| 1893 ..... | 30.099.000 |
| 1894 ..... | 32.843.000 |
| 1895 ..... | 34.142.000 |
| 1896 ..... | 33.293.000 |
| 1897 ..... | 34.331.000 |
| 1898 ..... | 34.937.000 |

A cette quantité annuelle de consommation des vins frappée par l'impôt, il faut ajouter celle de la consommation en franchise chez les producteurs et que l'on évalue de 8 à 10 millions d'hectolitres par an.

Ensuite, cette histoire de *piquette* faite avec des pommes sèches et des raisins secs et consommée en quantité de 1.875.000 hectolitres en 1898 n'est rien moins que fantaisiste.

On appelle *piquette* le produit de la macération dans l'eau du marc de raisin après sa sortie de la cuve; il se consomme surtout chez le producteur. En 1898, il en a été consommé en France 1.462.000 hectolitres. Voilà pour la *piquette*.

Si quelques industriels fabriquent pour la clientèle d'épicerie des quartiers populeux des boissons autres, titrant moins de 3 degrés d'alcool, il ne s'ensuit pas que ces boissons jouent le rôle que leur attribuerait M. Tourgée.

Enfin la production du cidre en France, cette année, n'est pas si minime, la récolte des pommes ayant été satisfaisante dans la plupart des départements cidricoles.

De la note que nous critiquons, les lecteurs américains retiendront deux points : à savoir que la consommation du vin diminue en France, et qu'à Bordeaux l'on fabrique la *piquette* aux pommes. En vérité, si M. le consul Tourgée a écrit ce que lui fait dire cette note — et nous craignons fort qu'il en soit ainsi, car trop souvent nous avons dû relever les erreurs de maints consuls des Etats-Unis — nous devons lui déclarer qu'il aurait pu trouver mieux à dire sans léser la vérité. Il aurait pu, par exemple, annoncer que la France, et le vignoble girondin en particulier, ont récolté beaucoup de vin, et du bon, que notre vignoble est très beau, bien reconstitué et que la moyenne de récolte des dix dernières années dans la Gironde est de quarante pour cent supérieure à la moyenne des dix années précédentes.

INTERNATIONAL CODE BY 2015